

# Revue de presse

9 octobre 2019



# Étang: le Gipreb répond à l'État

Au centre de la polémique, la réouverture du tunnel du Rove. L'État ne financera pas, le syndicat mixte s'en offusque

## RAPPEL DES FAITS

Le 12 juillet dernier, les inspecteurs du Conseil général de l'environnement et du développement durable rendaient public leur rapport sur l'étang de Berre. Ils conseillaient à l'État de ne pas financer la réouverture à la courantologie du tunnel du Rove, mais laissaient le choix aux collectivités locales de s'emparer du sujet.

Is ont pris le temps de la réflexion. Au sein du Gipreb, le syndicat mixte qui veille sur la santé de l'étang de Berre, les annonces du 12 juillet dernier avaient fait pourtant susciter une certaine incrédulité matinée de colère. Quasiment trois mois après, c'est sous la signature de son président Serge Andréoni que la réaction a pris corps. Et elle n'est pas piquée des hannetons.

Dans ce texte approuvé par les dix municipalités qui bordent l'étang, le Gipreb dit tout le mal qu'il pense du rapport rendu par les inspecteurs mandatés par le ministère de l'Environnement, à l'époque dirigé par Nicolas Hulot. Et notamment du chapitre mettant un fin (provisoire?) au financement d'un vieux dossier, la ré-

ouverture de la circulation d'eau de mer, de l'Estaque vers le Bolmon. "Le paradoxe, commente Raphaël Grisel, le directeur du Gipreb, c'est que l'État ne souhaite pas financer, mais qu'il laisse la possibilité aux collectivités la possibilité de le faire, le tout en reconnaissant qu'il pourrait réduire de 11% l'eutrophisation de l'étang. Je ne connais pas beaucoup d'autres mesures qui produiraient le même effet!"

Dans le résumé de leur rapport rendu le 12 juillet, Nicolas Forray et Aline Baguet, les deux inspecteurs, avaient effectivement écrit: "la mission propose donc de ne pas mettre en œuvre un projet de pompage qui apparaîtrait coûteux pour des résultats incertains mais modestes."

Et si le CGEDD avait fait d'autres suggestions, tenant notamment aux réductions des rejets via les rivières se jetant dans l'étang de Berre, comme l'Arc ou la Touloubre, le Gipreb tire un enseignement majeur de cet épais dossier: "Ce rapport vient simplement confirmer que l'État ne veut rien investir pour assurer une amélioration significative des étangs de Berre et de Bolmon." Un jugement lapidaire, qui rejoint pour le syndicat mixte "l'annonce faite aux élus locaux le 3 juillet, par le sous-préfet, de s'engager

dans une démarche de réduction des objectifs écologiques pour l'étang de Berre." Réduire ces objectifs, pour le Gipreb, c'est "abandonner l'idée que l'étang puisse retrouver un fonctionnement équilibré."

Ce qui va forcément à l'encontre de leurs études et recommandations, notamment sur la réduction des rejets d'eau douce et de limons. EDF a droit actuellement à 1,2 milliard de m<sup>3</sup> par an, et le Gipreb a proposé en 2014 une baisse de moitié, sans réponse à ce jour.

Face à ces données, le directeur du Gipreb se veut un brin fataliste: "il faut juste en conclure que l'État ne veut pas financer la réouverture du tunnel du Rove. C'est sa position, et on peut l'entendre. On va donc devoir travailler plutôt avec les collectivités locales."

Pour conclure ses observations, et une analyse critique du rapport page à page, le Gipreb enfonce le clou: "En produisant un rapport sans aucune rigueur scientifique dont le véritable objectif est de justifier l'inaction, en s'engageant dans la rédaction d'un argumentaire pour échapper aux sanctions européennes, l'État donne raison aux élus du Gipreb d'avoir relancé le contentieux européen et initié des démarches juridiques auprès des tribunaux français." "Il en ressort qu'il ne peut être donné plus de valeur à ce rapport qu'à un mauvais rapport de stage", ose même le syndicat mixte.

**Eric GOUBERT**

Les dix villes membres du Gipreb sont Berre, Rognac, Vitrolles, Marignane, Châteauneuf-les-Martigues, Martigues, Saint-Mitre-les-Remparts, Istres, Miramas et Saint-Chamas.

## DE LA MER À L'ÉTANG

Dans l'air depuis des années, le projet de réouverture de la courantologie dans le tunnel du Rove consisterait à pomper de l'eau de mer côté Estaque, et à la réinjecter dans le Bolmon, côté étang de Berre. La puissance des pompes a fait l'objet d'âpres polémiques, pour un débat qui varierait de 4 à 20m<sup>3</sup> par seconde. Le retour à la navigation, dans ce tunnel obstrué par un éboulement, n'a jamais été évoqué. **E.G.**

## Les députés en mission

Après les études successives, époque Ségolène Royal puis Nicolas Hulot, voici qu'arrive une mission parlementaire sur l'étang de Berre. Son principe a été acté mi septembre (lire La Provence du 22), et sera confié aux trois parlementaires ayant "pignon sur rive" au bord de l'étang, Jean-Marc Zulesi (LREM, Salon-Berre), Éric Diard (LR, Vitrolles, Côte bleue) et Pierre Dharréville (PCF, Martigues-Istres). Ils avaient déjà signé cet été une tribune commune sur l'étang de Berre, thème qu'ils souhaitent aborder ensemble. D'autres personnalités devraient en faire partie. Les contours de cette mission devraient être précisés dans les prochains jours.

## Une expertise en cours

Un expert judiciaire devrait rendre un rapport sur l'étang de Berre d'ici la fin novembre, à la suite d'une action en justice menée par le Gipreb devant le tribunal administratif de Marseille. Dans le but d'avoir un état des lieux "judiciaire", ce scientifique est venu à trois reprises inspecter plusieurs endroits de l'étang de Berre. Prélevés le 12 septembre dans des sédiments, des organismes, triés quinze jours plus tard, ont révélé une certaine pauvreté. Si deux espèces de moules ont "bénéficié de leur forte capacité de reproduction pour coloniser les espaces libres", si les vers étaient également présents, en revanche, la présence d'autres espèces est plus anecdotique. "Seulement 14 espèces différentes ont été observées sur l'ensemble des 13 stations, alors qu'on en comptabilisait 27 avant la crise de 2018, note le Gipreb. Pour rappel, dans les autres lagunes méditerranéennes, ce sont plus de 50 espèces différentes qui peuvent être observées sur une seule station."

E.G.

### L'ÉTANG SE PORTE MIEUX

Même si la canicule a sévi début juillet, l'étang est en meilleure santé, "après trois mois sans turbinages et déversements de la centrale EDF", note Raphaël Grisel. "On retrouve une salinité de 30 en surface, de 32 à 33 au fond, note-t-il. Quelques mois sans rejet, ça suffit pour améliorer la situation. Ça ne supprimera pas toutes les anoxies, mais ça permettra d'en éviter!"



Au bout du canal du Rove, le tunnel. C'est par ici que devraient transiter les eaux pompées dans la mer, côté Estaque. Mais l'Etat a indiqué en juillet son refus de financer ce projet. / PHOTO SERGE GUÉROULT